

Le

2015

**A l'attention de Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique
Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - DGALN/DEB/GR
Bureau de la gestion et de la législation des ressources minérales non énergétiques
Tour Séquoia
92055- La Défense Cedex**

Monsieur le ministre,

Appelé(e) à m'exprimer dans le cadre de la consultation publique concernant les demandes de permis exclusifs de recherche minières de Loc Envel et de Silfiac, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur les modalités de cette consultation : délai très court, utilisation presque exclusive d'internet pour l'information, ce qui exclut de fait une partie de la population.

Je m'interroge également sur la nécessité d'une exploration minière alors même que les données de l'Etat (BRGM), mises à la disposition des entreprises privées, indiquent déjà précisément quelles sont les ressources de notre sous-sol. Par conséquent, je ne saurais croire qu'une quelconque entreprise aille engager de telles sommes (22 millions sur les 2 zones sur 5 ans) pour l'exploration de nos territoires sans avoir la ferme intention, voire la certitude d'y poursuivre l'exploitation. C'est pourquoi mes inquiétudes portent légitimement tout autant sur l'exploration que sur l'exploitation.

Les conséquences sur l'eau (perturbation et déviation des cours d'eau, pollution de l'eau potable), sur le cadre de vie, les milieux naturels et paysages (disparition de vastes espaces de végétation pour le passage des véhicules et l'installation du matériel, abattage d'arbres, etc.) me font craindre dès l'exploration des risques importants de pollution ; les pollutions et nuisances immanquablement générées par l'exploitation minière (même par les mines dites "vertes") pouvant durer plusieurs siècles, elles sont par nature contraires à l'intérêt des populations, et à l'intérêt général, voire même criminelles.

Quant à la dépollution du site, qui en aura la charge ? Et sera-t-il possible de le rendre propre ? Plusieurs cas antérieurs, témoignant des difficultés à remettre le sol en l'état, me font douter de la pertinence du projet sur le plan écologique, mais également sur le plan économique.

Le tourisme et l'agriculture seront fortement touchés. La Bretagne fait des efforts depuis une vingtaine d'années pour améliorer la qualité de ses eaux et ceci avec l'implication des agriculteurs (bassins versants, réduction d'intrants), demain ces derniers seront les plus touchés car en concurrence directe pour l'eau et la terre avec une industrie minière. La configuration des aquifères fissurés dans le périmètre fait de toute activité minière un très grave danger pour toute la région.

Je refuse que le gouvernement ignore les alternatives à l'extractivisme, notamment le recyclage des métaux de nos gadgets électroniques, et qu'il repousse le questionnement de nos modes de vie non soutenables dont l'obsolescence programmée est la pierre angulaire. Je refuse ces projets inutiles qui ne servent qu'à la spéculation boursière sur des supposés gisements, ne créeront pas d'emploi durable et transformeront la région en zone sinistrée, définitivement.

Ni exploration, ni exploitation, ni ici, ni ailleurs !

Nom et Prénom :

Adresse :

Signature :

A renvoyer par mail à l'adresse suivante : consultations.gr2@developpement-durable.gouv.fr

Ou à l'adresse postale suivante : *Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, DGALN/DEB/GR,
Bureau de la gestion et de la législation des ressources minérales non énergétiques,
Tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex*

D' an/ar a viz mae 2015

**Da Aotrou Ministr an ekonomiezh ar greanterezh, hag an nivelezh
Ministerdi an ekonomiezh ar greanterezh, hag an nivelezh - DGALN/DEB/GR
Burev merañ danvez nann-energiezus ar mengleuzioù
Tour Séquoia
92055- La Défense Cedex**

Aotrou Ministr,

Galvet da lâret ma soñj da geñver Kuzuliadenn Veur aotreoù furchadegoù mengleuzioù Lok Envel ha Silfiege, en em c'houlennan ma-unan, petra eo he fal : prantad re verr, implij an Internet hogozig ret, ar pezh a laka darn mat maez er jeu.

En em c'houlenn a ran ma-unan ivez perak lakaat e plas ur furchadeg mengleuz, pa vez dielloù graet gant ar Stad (BRGM) hag a lâr resis dija ar pezh a vez kavet dindan an douar, dielloù aes da gaout evit embregerezhioù prevez. An traoù-se a zo kaoz ha ne gredan ket e vije lakaet kement hag arc'hant gant un embregerzh prevez, (22 million etre an daou dachad dindan 5 bloaz) hep klask mont pelloc'h goude war-zu ar vengleuzierezh. Ankeniet on enta kement gant ar furchadeg ha gant ar vengleuzierezh.

Dre an efedoù don war an dour (cheñchamantoù gweleioù ar stêrioù, saotradur e-barzh an dour da evañ), an endro, an natur (koll ha distruj war ar glazur dre an niver a girri, dafar ponner, diwezerezh...) e vezin ankeniet adal ar furchadeg o welet saotret pep-tra (zoken ma vez lâret e vo yac'h ar vengleuz). Lous e chomo ar vro e-pad kanvedoù ha kanvedoù, ar pezh a ya a-enep madoù ar bobl d'ur feson dinatur, un torfed eo zoken.

Ha goude, piv a naeto al lec'h ? Ha posubl e vo memes ? Skouerioù koñtrol a vez kavet a-leizh, hag a laka ac'hanon en douetañs da-geñver ar raktres war an dachenn ekolojikel, hag ivez ekonomikel. War fallaat ez aio kerkent an douristelezh hag al labourerezh-douar. Dibaoe un ugent vloaz bennak e vez graet strivoù e Breizh da geñver kalite an dour, gant labour ar venajerien, warc'hoazh e vint paket fall da zigentañ, adal embregerezhioù a lonko an dour hag an douar. Dibosubl eo toullañ hep cheñch ar c'hempouez naturel a zo etre an dour hag an douar er vro-mañ.

Goulenn a ran digant ar gouarnamant digor e zaoulagad war an hentoù all posubl, dreist-holl an ad-implij war houanachoù hor c'hozh-mekanikoù. Cheñch an doare da vevañ zo d'ober ivez. Lâret a ran NANN d'an holl raktresoù didalvez-mañ ha ne servijont nemet da gas arc'hant d'an Eskemmdioù hep krouiñ labour ebet d'ar bobl, en ur zistruj ar maezioù da virviken.

Na furchadeg, Na mengleuzierezh, Na amañ, Na lec'h all !

Anv hag anv-bihan :

Chomlec'h :

Sinadur :

A renvoyer par mail à l'adresse suivante : consultations.gr2@developpement-durable.gouv.fr
Ou à l'adresse postale suivante : *Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, DGALN/DEB/GR,
Bureau de la gestion et de la législation des ressources minérales non énergétiques,
Tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex*